

Plan stratégique 2022-2024 :

**Améliorer la confiance en ce qui a trait à l’audit des sociétés
ouvertes du Canada**

Améliorer la confiance en ce qui a trait à l'audit des sociétés ouvertes

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est l'organisme de réglementation indépendant de l'audit du Canada depuis près de vingt ans. Bien des choses ont été réalisées, et il y a de quoi être fier.

Nous avons constaté des progrès importants dans la qualité des audits et l'amélioration des systèmes de contrôle de la qualité dans les plus grands cabinets effectuant l'audit des sociétés ouvertes au pays. Nos parties prenantes nous respectent en tant qu'organisme de réglementation et jugent que notre travail est d'une importance vitale. Nous avons été un catalyseur de changements importants qui ont fait progresser la qualité de l'audit à l'échelle internationale.

Mais il reste encore beaucoup de travail à faire.

Les audits doivent se concentrer sur les questions les plus importantes pour le public investisseur. Fondement essentiel de l'intégrité, de la fiabilité et de l'attrait des marchés financiers canadiens, la qualité des audits ne peut pas être statique – nous devons prendre des mesures afin de l'améliorer continuellement.

Le CCRC ne peut pas non plus rester les bras croisés. Au cours des derniers mois de notre plan stratégique triennal de 2019-2021, nous avons consulté des parties prenantes clés, y compris des investisseurs, des comités d'audit, d'autres organismes de réglementation et nos employés, afin d'élaborer les prochaines étapes de notre campagne visant à améliorer la qualité de l'audit. Nous avons également étudié les constatations tirées des analyses des causes fondamentales des lacunes en matière d'audit, ce qui a permis de dégager des thèmes communs liés à la suffisance des ressources, à la culture, à l'acceptation et au maintien de la clientèle, à l'expertise sectorielle et à la complexité des organisations et des systèmes faisant l'objet d'audits.

Pour ce qui est de l'avenir, nous estimons que la réalisation d'audits de grande qualité fera face à des défis, notamment l'augmentation du niveau d'endettement, combinée aux nouvelles occasions et aux nouveaux enjeux dans les secteurs émergents. De solides systèmes de gestion de la qualité seront essentiels pour s'adapter au contexte actuel et assurer l'uniformité de la qualité des audits.

Notre orientation stratégique pour 2022-2024 sera axée sur l'incidence de la culture et de la gouvernance des cabinets effectuant l'audit des sociétés ouvertes, ainsi que sur les améliorations à apporter, en réglant les problèmes de qualité des audits liés aux secteurs émergents du Canada, en influençant les changements dans la manière dont les audits sont effectués et en soutenant une équipe exceptionnelle déterminée à protéger l'intérêt du public.

De plus, nous prendrons du recul et effectuerons une revue opérationnelle pour évaluer quelles sont les activités et les approches réglementaires les plus efficaces pour faire progresser la qualité des audits et améliorer notre trousse d'outils réglementaires. Au cours de la période de planification stratégique, nous terminerons également l'examen de nos divulgations, qui ont fait l'objet d'une consultation publique en 2021, nous répondrons aux commentaires reçus et nous apporterons les changements nécessaires à nos divulgations.

Notre équipe est essentielle – nous compterons sur nos employés pour réaliser ce travail important; il sera crucial de les aider à atteindre leurs objectifs professionnels et de répondre à leurs besoins en milieu de travail pour respecter nos engagements stratégiques. Nous collaborerons également avec d'autres organismes de réglementation des marchés financiers au Canada et ailleurs dans le monde pour améliorer la qualité des audits.

Qu'est-ce qui sera différent à la suite de ces efforts? Au cours des trois prochaines années, nous nous attendons à assister à des changements culturels au sein des cabinets d'audit qui renforceront leur engagement prioritaire à réaliser des audits de grande qualité. Nous ferons preuve de souplesse en mettant l'accent sur la réalisation d'audits et la production de rapports financiers de grande qualité, en nous adaptant et en surmontant les défis découlant des enjeux soulevés par les secteurs novateurs/émergents.

Engagements stratégiques de 2022-2024

De 2022 à 2024, le CCRC améliorera la qualité des audits et renforcera son efficacité réglementaire au moyen des quatre engagements stratégiques suivants :

1

Promouvoir une culture axée sur la qualité parmi les auditeurs de sociétés ouvertes du Canada.

La culture joue un rôle déterminant dans la capacité d'un cabinet à réaliser des audits de grande qualité. Une culture efficace vise à bien faire les choses – en tout temps, en faisant passer l'intérêt du public en premier.

Pour évaluer et influencer la culture des cabinets d'audit qui favorise une qualité d'audit uniforme, le CCRC entend :

- Intégrer la gouvernance et la culture des cabinets d'audit à nos évaluations des systèmes de gestion de la qualité conformément à la nouvelle Norme internationale de gestion de la qualité 1 (ISQM 1).
- Renforcer l'importance de la déontologie auprès des cabinets (y compris l'indépendance et l'objectivité), évaluer la façon dont les auditeurs appliquent les normes de déontologie, et collaborer avec les instances de normalisation de l'audit et de la déontologie au Canada et à l'échelle internationale pour favoriser l'application de normes de grande qualité par les auditeurs.
- En nous appuyant sur notre consultation publique, améliorer la nature et la portée de la divulgation de nos activités d'inspection et de renforcement de la réglementation. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les commissions des valeurs mobilières, les ordres de CPA provinciaux et les gouvernements pour apporter les changements législatifs nécessaires.

Domaines d'intérêt

- 1) Déploiement mondial de la norme ISQM 1 dans l'ensemble des cabinets du réseau.
- 2) L'application de la norme ISQM 1 par les cabinets qui ne sont pas membres du réseau ou qui ne comptent qu'un seul bureau, y compris la manière dont sont gérés les risques liés à la qualité et les interventions, de même que la culture des cabinets d'audit, peut différer en fonction de la taille du cabinet.

Quels sont les indicateurs de réussite?

- ☑ Mise à jour du cadre de divulgation de nos activités d'inspection et de renforcement de la réglementation.
- ☑ Exécution uniforme d'audits de grande qualité illustrée par une réduction des constatations découlant des inspections.
- ☑ Systèmes de gestion de la qualité bien conçus et exhaustifs qui tiennent compte de tous les risques importants associés à la qualité des audits.

Les marchés financiers du Canada offrent aux entreprises nouvelles et émergentes des occasions de mobiliser des capitaux. Le nombre d'émetteurs assujettis dans les secteurs émergents est en hausse, ce qui pose des défis liés aux audits uniques et propres à chaque secteur.

Nous agissons rapidement pour déterminer et répondre aux nouveaux enjeux, occasions et défis, notamment en :

- Analysant les risques afin de permettre des réponses uniformes et rapides entre les organismes de réglementation, les comités d'audit, la direction et les auditeurs qui surmontent les défis et les enjeux soulevés par les secteurs novateurs/émergents.
- Collaborant avec les comités d'audit et les équipes de direction des secteurs émergents pour améliorer les mesures prises afin de favoriser la réalisation d'audits et la production de rapports financiers de grande qualité.
- Appliquant notre cadre de mécanisme de transmission aux échelons supérieurs pour prendre les mesures de renforcement appropriées lorsque nous faisons des constatations récurrentes découlant des inspections ou lorsque nous remarquons un risque important pour le public investisseur.
- En intervenant rapidement pour faire part de nos points de vue et de nos attentes.

Quels sont les indicateurs de réussite?

- ☑ Intervention rapide et efficace de toutes les parties prenantes pour cerner les nouveaux risques en matière d'audit et de rapports financiers liés aux enjeux soulevés par les secteurs novateurs/émergents, et prendre des mesures pour les atténuer.
- ☑ Équivalence des constatations découlant des inspections dans les secteurs émergents avec celles des autres secteurs.

Les progrès technologiques, l'évolution des attentes des parties prenantes et des modèles d'affaires et plusieurs autres facteurs exigent que les audits gardent la cadence, surtout en ce qui concerne la façon dont ils sont réalisés et l'information auditée. Le CCRC contribuera à faire avancer la qualité des audits de plusieurs façons, notamment en :

- Évaluant l'incidence de l'évolution de la technologie dans les audits et en faisant part de nos observations et nos attentes.
- Utilisant les renseignements tirés de nos revues thématiques sur la fraude et la continuité de l'exploitation pour préconiser l'amélioration des normes d'audit applicables et l'adoption de pratiques exemplaires par les auditeurs afin de mieux protéger l'intérêt public.
- Conservant notre voix à l'échelle internationale auprès des cabinets d'audit mondiaux, des instances de normalisation et d'autres organismes de réglementation.
- Travaillant de concert avec les instances de normalisation afin que les facteurs associés à l'assurance soient pris en compte dès le départ lors de l'élaboration de normes pour les rapports environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Évaluant la façon dont les auditeurs mesurent l'incidence des facteurs ESG dans leurs audits, en particulier lorsqu'ils audient les estimations de dépréciation, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les évaluations de la continuité de l'exploitation.
- Évaluant l'utilisation par les auditeurs du travail des spécialistes de l'extérieur de l'équipe de mission en mettant l'accent sur l'utilisation des rapports d'audits des sociétés de service à mesure que le recours à ceux-ci devient de plus en plus fréquent dans certains secteurs, comme le secteur de crypto.

Le CCRC dirige le groupe de travail sur les technologies de l'International Forum of Independent Audit Regulators (IFIAR), qui vise à renforcer le dialogue sur la technologie à l'échelle internationale.

Quels sont les indicateurs de réussite?

- ☑ Influence sur les améliorations apportées aux normes d'audit qui ont la plus grande incidence sur le public investisseur, y compris en matière de fraude et de continuité de l'exploitation.
- ☑ Utilisation accrue de technologies qui améliorent l'efficacité et l'efficacités des audits soutenue par des contrôles appropriés pour gérer tous les risques importants.
- ☑ Évaluation des risques et de l'incidence sur la qualité des audits en ce qui a trait aux pratiques d'audit émergentes, y compris le recours accru aux sociétés de services.

Pour que le CCRC puisse remplir son mandat, il est essentiel de relier notre équipe à un objectif et à un ensemble de valeurs communs. Pour veiller à ce que notre équipe soit dévouée et donne le meilleur d'elle-même sur le plan professionnel, et pour continuer d'être un employeur prisé où les personnes talentueuses peuvent apporter leur contribution et s'épanouir, nous entendons :

- Accroître la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de notre équipe, y compris au sein de la direction et de notre conseil d'administration.
- Faire participer les employés à l'évolution de notre approche du travail afin que notre milieu de travail demeure inclusif et équitable et inspire l'innovation.
- Investir dans des occasions de perfectionnement pour nos employés afin qu'ils renforcent leurs compétences en matière de leadership, techniques et technologiques, qui constituent la pierre d'assise de l'excellence en matière de réglementation.

Quels sont les indicateurs de réussite?

- ☑ Notre équipe reflète la diversité de nos collectivités et tous ses membres ont le sentiment d'en faire partie.
- ☑ Nos employés maîtrisent les données et sont à l'aise avec les technologies nouvelles et émergentes.

Poursuite de l'excellence en matière de réglementation : évaluation de l'efficacité du CCRC

L'excellence en matière de réglementation guide tout ce que nous faisons. Peut-être que la façon dont nous réglementons a changé, mais notre mandat de base et nos paramètres législatifs sont en grande partie les mêmes.

Dans le cadre de son plan stratégique, le CCRC procédera à une évaluation rigoureuse de son efficacité réglementaire. Il s'agira d'une autoévaluation complétée par des ressources externes et de pairs. Nous nous pencherons sur les aspects les plus importants de nos activités et nous nous comparerons à d'autres organismes de réglementation au Canada et à l'étranger. Notre évaluation portera principalement sur la façon dont notre mandat et notre gouvernance nous permettent d'assurer notre efficacité réglementaire et la façon dont notre fonctionnement et notre structure nous permettent de remplir notre mandat, notamment ce qui a trait à notre efficacité et notre rentabilité. Nous examinerons également la façon dont nous collaborons et partageons l'information avec d'autres organismes de réglementation au Canada et à l'étranger.

Mesure de la réussite

D'ici la fin de 2024, le CCRC évaluera les progrès enregistrés par les cabinets d'audit participants dans la réalisation d'audits de grande qualité et notre efficacité en tant qu'organisme de réglementation dans la supervision de ces efforts. Les plans d'exploitation annuels, y compris les objectifs, les mesures et les cibles de rendement, orienteront nos engagements stratégiques.

Indicateurs clés de performance du CCRC

Aspect	Indicateur de performance	Cible
Équipe	Pointage relatif à la fidélisation et à l'engagement.	<ul style="list-style-type: none">→ Taux de fidélisation des employés supérieur à la moyenne sectorielle.→ Pointage relatif à l'engagement supérieur à la moyenne sectorielle dans le sondage mené auprès des employés.
Diversité	Cibles de diversité au sein du conseil d'administration et de la direction.	<ul style="list-style-type: none">→ Représentation des femmes et des groupes sous-représentés (personnes noires, autochtones, de couleur, LGBTQ2S+, personnes handicapées) au sein de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction qui reflète la diversité de nos collectivités.

Rendement des inspections	<p>Communication des constatations importantes.</p> <p>Rapidité de production des rapports sur les inspections.</p>	<p>→ Constatations importantes provisoires communiquées dans les deux semaines suivant l'achèvement du travail sur le terrain dans 90 % des cas.</p> <p>→ Rapports provisoires produits et acheminés aux cabinets dans le mois suivant l'achèvement du travail d'inspection sur le terrain.</p>
Rétroaction des parties prenantes	<p>Pourcentage des membres du comité d'audit et des investisseurs qui considèrent que le CCRC est un organisme de réglementation qui est efficace et inspire confiance.</p>	<p>→ Proportion de 85 % qui estiment que le CCRC est un organisme de réglementation efficace qui inspire confiance, selon les résultats d'un sondage triennal.</p>

Cibles de qualité des cabinets d'audit participants

Le CCRC a établi des cibles et des attentes pour les cabinets d'audit participants.

Indicateur de performance	Cible
<p>Exécution uniforme d'audits de grande qualité – mesurée par une réduction des constatations découlant des inspections.</p>	<p>→ Dans chacun des cabinets d'audit participants inspectés annuellement, au moins 90 % des dossiers d'audit examinés par le CCRC ne présentent aucune constatation importante.</p>
<p>Solidité des systèmes de gestion de la qualité des cabinets – mesurée par le taux de constatations découlant des évaluations du CCRC.</p>	<p>→ Aucune constatation, ou seulement des points mineurs à améliorer, selon l'évaluation du CCRC de chacun des systèmes de gestion de la qualité des cabinets d'audit participants inspectés annuellement d'ici la fin de 2024.</p>